Ecrit par Echo du Mardi le 28 décembre 2020

Grand Avignon : les restaurateurs vauclusiens exonérés de la redevance spéciale



Afin de soutenir les restaurateurs dans cette crise en leur permettant d'alléger leurs charges et préserver leur trésorerie, le Conseil communautaire du 14 décembre a voté, à titre exceptionnel, l'exonération complète de la redevance 2020 pour les restaurateurs vauclusiens du Grand Avignon. D'un montant de 89 013 €, cette exonération concerne 115 établissements. Côté Gard, le SMICTOM Rhône-Garrigues, syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets, a déjà initié cette exonération pour les restaurateurs gardois du Grand Avignon.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !